



République Française
Département Charente
Commune de Foussignac

Envoyé en préfecture le 13/09/2023

Reçu en préfecture le 13/09/2023

Publié le 13/09/2023

ID : 016-211601455-20230912-20230502-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/09/2023

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 14 | 10 | 10 |

L'an 2023, le 12 Septembre à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Foussignac s'est réuni à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DEVIGE Georges, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 01/09/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 01/09/2023.

| Vote |
|----------------------|
| A l'unanimité |
| Pour : 10 |
| Contre : 0 |
| Abstention : 0 |

Présents : M. DEVIGE Georges, Maire, Mmes : CHAPT Sabine, ZIELINSKI Laetitia, MM : BERNARD José, BONNET Matthias, BROGNIART Francis, LANDIER Sébastien, PINARD Laurent, PRUNIER Stéphane, SUTRE Sébastien

Excusées : CHIRON Esther, MARTIN Alexandra

Absents : BARDOU Julien, BOUILLER Dylan

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous Préfecture de Cognac
Le : 13/09/2023
Et
Publication ou notification du :
13/09/2023

A été nommée secrétaire : ZIELINSKI Laetitia

2023-05-02 – DM N°3 - Ajout N° d'opérations investissement

Monsieur le Maire expose que lors de la saisie du BP 2023 de la commune dans le logiciel comptable, l'agent a omis de saisir les numéros d'opérations à 2 inscriptions budgétaires.

Il aurait dû être saisi 2158-153 : 1 000 € et 2313-155 : 3 000 €
Il a été saisi 2158 : 1 000 € et 2313 : 3 000 €

Il rappelle que ces deux opérations étaient inscrites dans les BP antérieurs

Il propose au conseil municipal de prendre la Décision Modificative suivante :

2158 :- 1 000 €
2158-153 : + 1 000 €
2313 :- 3 000 €
2313-155 : + 3 000 €

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de prendre la Décision Modificative proposée par Monsieur le Maire

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 13/09/2023



Le Maire
Georges DEVIGE

Envoyé en préfecture le 13/09/2023

Reçu en préfecture le 13/09/2023

Publié le 13/09/2023



ID : 016-211601455-20230912-20230502-DE

Envoyé en préfecture le 13/09/2023

Reçu en préfecture le 13/09/2023

Publié le 13/09/2023

ID : 016-211601455-20230912-20230502-DE

Reçu
Préfecture

16145

COMMUNE DE FOUSSIGNAC

Code INSEE

COMMUNE DE FOUSSIGNAC

DM n° 5 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

REGULARISATION N° OPETATIONS INVESTISSEMENT

| Désignation | Dépenses (1) | | Recettes (1) | |
|--|-----------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------|
| | Diminution de crédits | Augmentation de crédits | Diminution de crédits | Augmentation de crédits |
| INVESTISSEMENT | | | | |
| D-2158 : Autres installations, matériel et outillage techniques | 1 000.00 € | 0.00 € | 0.00 € | 0.00 € |
| D-2158-153 : PONCEUSE - SCIE SAUTEUSE - AUTRE PETIT MATERIEL | 0.00 € | 1 000.00 € | 0.00 € | 0.00 € |
| TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles | 1 000.00 € | 1 000.00 € | 0.00 € | 0.00 € |
| D-2313 : Constructions (en cours) | 3 000.00 € | 0.00 € | 0.00 € | 0.00 € |
| D-2313-155 : ACHAT ANCIENNE ECOLE - FRAIS NOTARIES - AGENCE IMMO - TRAVAUX | 0.00 € | 3 000.00 € | 0.00 € | 0.00 € |
| TOTAL D 23 : Immobilisations en cours | 3 000.00 € | 3 000.00 € | 0.00 € | 0.00 € |
| Total INVESTISSEMENT | 4 000.00 € | 4 000.00 € | 0.00 € | 0.00 € |
| Total Général | | 0.00 € | | 0.00 € |

(1) y compris les restes à réaliser

